

COMITÉ DE VIGILANCE

CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINTE-FRANÇOIS ET SHERBROOKE

Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 13 janvier 2011 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.

Présence :

- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents
- M. Ghislain Bolduc, représentant de COGESAF
- M. Justin Sultana, représentant de la municipalité de Bury
- M. Michel Grondin, représentant du MDDEP
- M. Dave Bouchard, représentant de GSI Environnement
- M. Daniel Lapierre, représentant de Valoris

Personnes absentes :

- M. Réal Marcoux, représentant de l'UPA
- Mme. Lynne Martel Bégin, représentante des résidents
- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- M. François Gourdeau, représentant de SDD
- Représentant de la ville de Sherbrooke à déterminer

1) Ouverture de la séance

Daniel Lapierre déclare la séance ouverte à 9h10.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée a été adopté, elle se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès verbal de la réunion précédente ;
4. Présentation des résultats d'échantillonnage 2010 par Daniel Lapierre ;
5. Mode de communication pour l'ordre du jour, les procès verbaux et les convocations ;
6. Période de questions ;
7. Date de la prochaine réunion ;
8. Levée de la réunion

3) Adoption du procès verbal de la réunion précédente

Adoption du procès-verbal du comité de vigilance du 4 novembre 2010 ;

Résolution 2011-01-14-0001

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du comité de vigilance du 4 novembre 2010.

Adopté

Aucun suivi

4) Présentation des résultats d'échantillonnage 2010 par Daniel Lapierre

Daniel Lapierre présente les résultats sur power point, il en a fait le résumé pour le comité. Il est question du traitement des eaux, des eaux souterraines et des eaux de surface du LES et du LET.

Pour les résultats du LES, les données incluent aussi celle du site de GSI et ce que l'on remarque c'est qu'il doit y avoir un suivi plus précis avec les coliformes fécaux, le phosphore et le fer.

Pour les résultats du LET, un suivi doit être fait plus précisément avec les coliformes fécaux.

Les piézomètres du LET sont nouveaux, ceux du LES date de 1980 et 1994, aucun problème de détecté.

Les eaux de fossé ont un taux de coliformes fécaux relativement élevé, mais la présence de goéland sur le site y est pour quelque chose. Un dispositif pour les éloigner est présentement à l'étude.

Les analyses des rejets du LES et LET respectent les normes en vigueur applicables à ceux-ci. De même pour les eaux souterraines du LET. Il n'y a pas d'exigence légale pour les eaux souterraines du LES.

Lors de la prochaine présentation des résultats du suivi environnemental, il serait approprié d'utiliser un dessin démontrant l'emplacement des points d'échantillonnage.

5) Mode de communication pour l'ordre du jour, les procès verbaux et les convocations

Tous les membres du comité désirent fonctionner par courriel.

6) Période de questions

- Daniel Lapierre mentionne qu'on a reçu une plainte concernant les odeurs. Dave Bouchard, GSI, explique qu'ils essaient de surveiller la vitesse et le sens du vent ainsi que l'humidité avant de faire des retournements et que certaines transactions se font en hiver seulement justement à cause des odeurs.
On se questionne : comment gérer les plaintes ? Le comité décide de faire un registre des plaintes, chaque plainte doit être vérifié, dans la mesure du possible, par Daniel Lapierre et Dave Bouchard et ensuite faire un suivi auprès du comité. Les plaintes seront envoyées par courriel à Véronique Bruneau qui les compilera.
Il est aussi mentionné par le comité qu'il serait bon de faire publier un numéro de téléphone ou les gens pourraient appeler s'ils ont des plaintes à faire. Justin Sultana s'occupe de divulguer l'information pour qu'elle se rende aux citoyens de Bury.
- Le transport
Dave Bouchard mentionne qu'il serait souhaitable d'avoir des enseignes pour annoncer de chaque côté de l'entrée du site qu'il y a présence de beaucoup de camion.
La circulation va augmenter beaucoup. Il a déjà été question d'asphalter le chemin Maine Central jusqu'à l'entrée du site.
Il faudrait faire une demande au ministère du transport pour la 214, afin d'avoir une amélioration de l'accès aux camions qui tournent sur le chemin Maine Central de façon sécuritaire.

7) Date de la prochaine réunion (code d'éthique ?)

14 avril 2011 à 9h00 au 107 chemin Maine Central, Bury.

8) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10h30.